

**Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 28 septembre 2021
Centre de services scolaire des Découvreurs**

Procès-verbal de la séance tenue le **mardi 28 septembre 2021**, à **19 h 15**, au centre administratif du Centre de services scolaire des Découvreurs, situé au 100-945, avenue Wolfe à Québec et **sous la présidence de Martin Corbeil, vice-président du Conseil d'administration.**

PRÉSENCES

Stéphane LAPIERRE — Président (Teams)

Patricia BERNARD — Communauté (Teams)

Sébastien BOUCHER — Parent (Teams : s'est joint à 19h16)

Cassandra BUI — Communauté (Teams)

Martin CORBEIL — Parent (Teams)

Magalie DESCHÊNES — Personnel professionnel (Teams)

Sonia FALARDEAU — Personnel soutien (Teams)

Émilie FOURNIER — Communauté (Teams)

Marie des Neiges GENEST — Communauté (Teams)

Vicky LAMONTAGNE — Personnel cadre (Teams)

Guy LANGLOIS — Personnel enseignant (Teams)

Daniel LEMELIN — Directeur d'établissement (Teams)

Sébastien POMERLEAU — Parent (Teams)

Nathalie SIMARD – Parent (Teams)

Claudie ST-HILAIRE — Communauté (Teams : s'est jointe à 19h21)

Geneviève BUSSIÈRES — Personnel cadre sans droit de vote

Christian PLEAU — Directeur général (Teams)

Mélanie CHAREST — Directrice du Service du secrétariat général et des communications (Teams)

ABSENCES

Aucune

INVITÉS

Julie AUBIN — Directrice du Service des ressources matérielles

Éric BEAUPRÉ — Directeur général adjoint et directeur des Services éducatifs

Josée CLOUTIER — Directrice du Service des technologies de l'information

Marie-Pierre LAMARCHE — Directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources humaines

Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 28 septembre 2021
Centre de services scolaire des Découvreurs

Guillaume MÉTIVIER — Directeur du Service des ressources financières et du transport scolaire

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. CONSTATATION DU QUORUM

Le vice-président du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs constate le quorum à la séance régulière du 28 septembre 2021.

1.2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.A. 013-21-22

Il est proposé par Sonia Falardeau, appuyée par Patricia Bernard d'adopter l'ordre du jour qui suit :

Un amendement est proposé par Martin Corbeil et résolu unanimement afin de reporter le point 10.2 pour discussion ultérieure :

1. Ouverture de la séance
 - 1.1. Constatation du quorum;
 - 1.2. Adoption de l'ordre du jour;
 - 1.3. Déclaration conflits d'intérêts.
2. Intervention du public
 - 2.1. Boisé De Rochebelle – Ginette Paquin.
3. Procès-verbal
 - 3.1. Séance ordinaire du Conseil d'administration tenue le 31 août 2021;
 - 3.2. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration tenue 31 août 2021.
4. Correspondance et documents informatifs
 - 4.1. Info Fédération du 9 septembre 2021.
5. Rapports
 - 5.1. Rapport du vice-président du Conseil d'administration;
 - 5.2. Rapport du directeur général du Centre de services scolaire des Découvreurs;
 - 5.3. Rapport du Comité de gouvernance et d'éthique du Conseil d'administration;

**Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 28 septembre 2021
Centre de services scolaire des Découvreurs**

- 5.4. Rapport du Comité de vérification du Conseil d'administration;
- 5.5. Rapport du Comité des ressources humaines du Conseil d'administration.
- 6. Affaires reportées pour prise de décision
 - 6.1. *Politique sur le passage du primaire vers le secondaire ainsi que du 1^{er} au 2^e cycle du secondaire – LANCEMENT DE CONSULTATION.*
- 7. Affaires nouvelles pour prise de décision
 - 7.1. Modification de l'aire de desserte du Collège des Compagnons;
 - 7.2. Dérogation aux *Règles relatives à l'approvisionnement en biens et services et à l'octroi des contrats de la Commission scolaire;*
 - 7.3. Budgets de fonctionnement des Conseils d'établissement, du Comité de parents et Comité EHDAA;
 - 7.4. Calendrier des travaux des Comités du Conseil d'administration 2021-2022.
- 8. Présentations sans prise de décision – période réservée aux invités, directions de services
- 9. Affaires et questions diverses
 - 9.1. Période de questions et tableau des suivis;
 - 9.2. Suivi aux questions.
- 10. Dossiers à huis clos
 - 10.1. Tramway.
- 11. Levée de la séance

~~10.2. Cap idéal~~

1.3. DÉCLARATION CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune

2.0 INTERVENTION DU PUBLIC

2.1. BOISÉ DE ROCHEBELLE

Ginette Paquin informe le Conseil d'administration que des travaux d'arpentage ont probablement eu lieu dans le Boisé de Rochebelle pour délimiter les terrains qui appartiennent à la Ville de Québec et ceux qui appartiennent au Centre de services scolaire des

Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 28 septembre 2021
Centre de services scolaire des Découvreurs

Découvreurs puisqu'elle a constaté la présence de piquets orange et des rubans orange accrochés aux arbres.

Selon elle, il est impossible de multiplier le nombre d'immeubles à construire, d'agrandir le stationnement et d'ajouter de nouvelles rues qui commanderont des coupes, de faire passer un tramway dans les deux sens sur des terrains de soccer sans créer de problèmes.

Selon Madame Paquin, ces problèmes viennent de projets initiés par la Ville de Québec dont il appartient à la Ville de régler. Il n'y a qu'un seul milieu naturel dans ce secteur et il fait partie de la vie du quartier depuis longtemps. Il apporte de la qualité de vie mais ce privilège demande de le reconnaître et de le protéger. Madame Paquin exprime qu'elle connaît ce boisé plus que quiconque et pourtant elle est peu informée et surtout jamais consultée.

Madame Paquin soutient qu'il est de la responsabilité du Centre de services scolaire des Découvreurs de freiner cet appétit à gruger constamment dans ce milieu naturel et dans sa bordure. Le boisé a besoin de répit et d'un arrêt des coupes d'arbres.

Madame Paquin explique les aspects qui l'inquiète. La Ville de Québec parlait en 2020 d'une éventuelle piste cyclable qui pourrait passer dans le milieu du boisé. Elle ignore si la Ville envisage encore ce projet. Elle souhaite que le Centre de services scolaire des Découvreurs refuse de façon drastique si ce projet revient sur la table parce qu'elle croit qu'il y a d'autres endroits, comme le terrain de l'école, où une piste cyclable pourrait passer. Le boisé ne peut pas se permettre d'autres coupes d'arbres et de plus, les piétons qui circulent d'est en ouest rencontreraient la piste cyclable. Ce projet nuirait également à la tranquillité du boisé, en plus d'être incommodant et dangereux pour les piétons.

Madame Paquin s'exprime ensuite sur le projet d'adosser un terrain de soccer dans le boisé à l'ouest. Les plans qu'elle a vus en 2020 étaient des plans de la Ville et utilisaient la bordure du boisé. Aussi, à la bordure nord du boisé se construira un immeuble de 12 étages, collé sur les arbres du boisé à l'est, dans le milieu d'un stationnement asphalté qui rentre dans le boisé. Madame Paquin a proposé à la Ville de mettre des boîtes de bois avec des conifères pour délimiter le stationnement et préserver l'intimité, mais elle n'a reçu aucune réponse à ce sujet. Selon elle, il y a plusieurs solutions à explorer pour solutionner ce problème de visibilité.

Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 28 septembre 2021
Centre de services scolaire des Découvreurs

Madame Paquin précise que le terrain de soccer appartenant au Centre de services scolaire est situé à l'ouest du boisé, qui est la partie la plus dense. C'est le seul habitat pour la petite faune dans le secteur. Un troisième terrain qui viendrait s'adosser au boisé amènerait d'autres arbres coupés en bordure ouest. On perdrait donc la bordure du boisé à cet endroit, comme avec l'immeuble et le stationnement. Le côté nord n'aurait plus de bordure. Il y aurait également une coupe des grands pins qui font écran au Centre sportif et à l'anneau de glace.

Madame Paquin rappelle qu'il y a eu 30 arbres de coupés en 2019 par la Ville pour allonger le stationnement. En 2020, pendant la relâche, il y a eu une coupe de 180 arbres en dessous des lignes électriques par Hydro-Québec qui a laissé les morceaux de tronc sur le sol et les branches en amas dans le boisé jusqu'au printemps, ce qui a empêché la repousse des petits arbres et des plantes. La Ville a ramassé les troncs mais cela a handicapé le boisé puisqu'il n'y a pas eu de repousse. Il y a des espaces vides à certains endroits.

Elle expose enfin un dernier problème dans le fait que les jeunes qui arrivent du nord passent n'importe où, ce qui fait beaucoup de piétinement depuis qu'il n'y a plus de sentier dans la bordure. Un terrain de soccer à l'ouest amènerait également du piétinement dans le plus le beau et le plus dense secteur du boisé.

Madame Paquin demande enfin aux membres du Conseil d'administration du Centre de service des Découvreurs de ne pas adosser un terrain de soccer qui empièterait sur le boisé à l'ouest. Elle demande plutôt de transférer un terrain de soccer sur le terrain avoisinant le Centre de services scolaire ce qui n'est pas très loin des terrains de Rochebelle.

3.0 PROCÈS-VERBAL

3.1. SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 31 AOÛT 2021

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I-13.3);

C.A. 014-21-22

Il est proposé par Marie des Neiges Genest, appuyée par Stéphane Lapierre et résolu unanimement de :

Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 28 septembre 2021
Centre de services scolaire des Découvreurs

- 1) **DISPENSER** la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 31 août 2021;
- 2) **ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 31 août 2021 tel qu'il a été rédigé.

3.2. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 31 AOÛT 2021

Le directeur général mentionne qu'il n'y a aucun suivi au procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 31 août 2021.

4.0 CORRESPONDANCE ET DOCUMENTS INFORMATIFS

4.1. INFO FÉDÉRATION DU 9 SEPTEMBRE 2021

Lors de la sanction du projet de loi 40 et le report quant à la date de la constitution du premier conseil d'administration prévue par décret pour cause de la situation pandémique, Mélanie Charest explique que des questionnements ont fait surface notamment sur la durée des mandats des membres parents et des membres du personnel.

À ce sujet, la Fédération vient aussi préciser la durée des mandats et par le fait même, la fin desdits mandats au 30 juin, et ce, même si le Conseil d'administration a débuté ses opérations en octobre.

Mélanie Charest explique que chacun des membres recevra une lettre leur confirmant officiellement la date de fin de leur mandat.

5.0 RAPPORTS

5.1. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président du Conseil d'administration, Stéphane Lapierre mentionne avoir été invité par la direction générale à rencontrer Joëlle Boutin, députée de Jean-Talon. Christian Pleau a présenté le *Plan d'engagement vers la réussite éducative* lors de cette rencontre.

- 5.2. Martin Corbeil informe le Conseil d'administration que des activités de routine ont été effectuées avec la direction générale et le secrétariat général en préparation de la présente séance du Conseil

Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 28 septembre 2021
Centre de services scolaire des Découvreurs

**d'administration. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS**

Le directeur général, Christian Pleau, rappelle aux membres du Conseil d'administration qu'un rapport des faits saillants de chacun des services administratifs pour le dernier mois a été déposé sur la plateforme de gouvernance scolaire.

En complément à ce rapport, Christian Pleau mentionne qu'une table sectorielle se penche actuellement sur un projet de politique au regard du télétravail. Le but de cette table est de venir baliser de saines pratiques en matière de télétravail. À l'instar des autres organisations publiques, le télétravail est là pour rester au Centre de services scolaire des Découvreurs après la pandémie. En octobre, la table sectorielle consultera l'ensemble des gestionnaires sur les travaux réalisés. L'étape suivante sera de présenter le projet de politique à l'ensemble du personnel. L'objectif est de soumettre au Conseil d'administration une politique au regard du télétravail d'ici la fin de l'année scolaire 2021-2022.

Monsieur Pleau présente les trois enjeux de financement qui persistent avec les années et qui causent bien des soucis financiers aux Centres de formation professionnelle. À cet effet, il participe depuis un an et demi à un groupe de réflexion sur le financement de la formation professionnelle.

En premier lieu, un enjeu est de faire survivre des petits groupes dans des programmes d'études, soit en région éloignée ou en milieu urbain. Le ministère est en train de regarder, pour l'an prochain en prévision de règles budgétaires, une façon de soutenir les Centres de formations professionnelles qui démarrent de très petites cohortes.

Aussi, le deuxième enjeu concerne le besoin d'équipements, de matériels didactiques parfois spécialisés en formation professionnelle. Il peut arriver que le coût des matériaux et le coût de l'énergie explosent rapidement. Il faut donc trouver des moyens de se donner une certaine agilité budgétaire pour permettre à certains Centres de services scolaires qui accueillent ces programmes de continuer à garder la tête hors de l'eau sur le plan financier pour continuer à donner la formation.

Enfin, les abandons sont un enjeu de la formation professionnelle. La façon dont est financée la formation professionnelle par le nombre d'élèves qui passent des examens fait qu'on ne peut pas anticiper le nombre d'élèves qui vont abandonner. Ce qu'on constate, c'est que les taux d'abandons financiers qu'on nous alloue sont nettement inférieurs au taux d'abandon qu'on observe dans les Centres de

Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 28 septembre 2021
Centre de services scolaire des Découvreurs

formation professionnelle. De plus, en condition de plein emploi, les élèves rentrent vite dans les Centres de formation mais ils peuvent en ressortir vite aussi quand l'attrait du marché de l'emploi se fait sentir. Le ministère regarde comment il va être capable de remettre les compensations financières en équilibre avec les taux d'abandon réel.

La réflexion sur ces trois enjeux de financement devrait permettre, selon Monsieur Pleau, des modifications aux règles budgétaires 2022-2023 qui seront proposées au ministère de l'Éducation dans les prochaines semaines.

5.3. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Martin Corbeil mentionne que le Comité de gouvernance et d'éthique tiendra sa première rencontre le 4 octobre. Le Comité a déjà planché sur le calendrier des rencontres. Le premier sujet sera l'implantation de la formation obligatoire du ministère de l'Éducation du Québec pour les présidences et les directions d'école.

À cette rencontre, Christian Pleau expliquera également au Comité de gouvernance et d'éthique ce qu'il souhaite proposer comme modèle de reddition de compte quant à la délégation des pouvoirs qui lui sont confiés.

5.4. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marie des Neiges Genest informe le Conseil d'administration que le Comité de vérification s'est rencontré le 7 septembre dernier pour la présentation du mandat des vérificateurs pour cette année.

Marie des Neiges Genest réitère qu'après discussion, le Comité de vérification estime qu'il est essentiel de continuer à vérifier la liste des factures et des chèques émis en cours d'année.

5.5. RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Magalie Deschênes informe le Conseil d'administration que le Comité des ressources humaines se rencontrera le 16 novembre. Le Comité se penchera sur le dossier santé et sécurité au travail relativement au financement et assurances ainsi que sur le cadre d'évaluation du directeur général.

**Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 28 septembre 2021
Centre de services scolaire des Découvreurs**

6.0 AFFAIRES REPORTÉES POUR PRISE DE DÉCISION

6.1. POLITIQUE SUR LE PASSAGE DU PRIMAIRE VERS LE SECONDAIRE AINSI QUE DU 1^{ER} AU 2^E CYCLE DU SECONDAIRE – LANCEMENT DE LA CONSULTATION

CONSIDÉRANT les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I-13.3);

CONSIDÉRANT l'article 10.14 du *Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs*;

CONSIDÉRANT les prescriptions du *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire* (RLRQ c. I-13.3, r.8);

CONSIDÉRANT que préalablement à l'adoption du projet de *Politique sur le passage du primaire vers le secondaire ainsi que du 1^{er} au 2^e cycle du secondaire*, le Conseil d'administration doit consulter les comités suivants :

- Comité de parents;
- Comité de participation des enseignants du Centre de services scolaire des Découvreurs;

C.A. 015-21-22

Il est proposé par Magalie Deschênes, appuyée par Sébastien Pomerleau et résolu unanimement :

1) LANCER en consultation le projet de *Politique sur le passage du primaire vers le secondaire ainsi que du 1^{er} au 2^e cycle du secondaire* auprès des comités suivants, lequel projet de *Politique* est déposé au soutien des présentes sous la cote C.A. 15-21-22 :

- a) Le Comité de parents;
- b) Le Comité de participation des enseignants du Centre de services scolaire des Découvreurs;

PROPOSITION D'AMENDEMENT

Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 28 septembre 2021
Centre de services scolaire des Découvreurs

Il est proposé par Magalie Deschênes, appuyée par Stéphane Lapierre et résolu à l'unanimité d'amender la proposition un (1) et d'élargir la consultation :

- 1) **LANCER** en consultation le projet de *Politique sur le passage du primaire vers le secondaire ainsi que du 1^{er} au 2^e cycle du secondaire* auprès des comités suivants, lequel projet de *Politique* est déposé au soutien des présentes sous la cote C.A. 15-21-22 :
 - a) Le Comité de parents;
 - b) Le Comité de participation des enseignants du Centre de services scolaire des Découvreurs;
 - c) Le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
 - d) Le personnel professionnel;
 - e) Le personnel de soutien.
- 2) **DÉTERMINER** que la période de consultation s'échelonne du 29 septembre au 3 décembre 2021, aux fins d'une adoption de la *Politique sur le passage du primaire vers le secondaire ainsi que du 1^{er} au 2^e cycle du secondaire* par le Conseil d'administration lors de la séance ordinaire du 25 janvier 2022, et ce, pour une application à compter de l'année scolaire 2022-2023.

PROPOSITION D'AMENDEMENT

Il est proposé par Émilie Fournier, appuyée par Stéphane Lapierre et résolu à l'unanimité d'amender la proposition deux (2) et d'ajouter une proposition trois (3) par ce qui suit :

- 2) **DÉTERMINER** que la période de consultation s'échelonne du 29 septembre au 23 décembre 2021, aux fins d'une adoption de la *Politique sur le passage du primaire vers le secondaire ainsi que du 1^{er} au 2^e cycle du secondaire* par le Conseil d'administration lors de la séance ordinaire du 25 janvier 2022, et ce, pour une application à compter de l'année scolaire 2022-2023.

Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 28 septembre 2021
Centre de services scolaire des Découvreurs

3) FOURNIR aux fins de la consultation ce qui suit :

- a) Fournir des indicateurs statistiques du taux de redoublement;
- b) Bien identifier dans le document lancé en consultation, les enjeux mais également, les endroits où les personnes consultées peuvent avoir une discrétion.

7.0 AFFAIRES NOUVELLES POUR PRISE DE DÉCISION

7.1. MODIFICATION DE L'AIRE DE DESSERTE DU COLLÈGE DES COMPAGNONS ET DU CADRE RELATIF À LA LISTE DES ÉCOLES ET LEUR AIRE DE DESSERTE – LANCEMENT DE CONSULTATION

C.A. 016-21-22

Il est proposé par Sébastien Pomerleau, appuyé par Émilie Fournier et résolu à l'unanimité :

- 1) LANCER** en consultation auprès des instances suivantes le *Cadre relatif à la liste des écoles et leur aire de desserte du Centre de services scolaire des Découvreurs* déposé au soutien des présentes sous la cote C.A.16-21-22 :
 - a) Conseil d'établissement de l'École Des Pionniers;
 - b) Conseil d'établissement du Collège des Compagnons;
 - c) Conseil d'établissement de l'École Les Bocages;
- 2) PROCÉDER** à une consultation publique le mardi 7 décembre à 19 h à l'École Les Bocages;
- 3) DÉTERMINER** que la période de consultation s'échelonne du 29 septembre au 7 décembre 2021, aux fins d'une adoption du *Cadre relatif à la liste des écoles et leur aire de desserte du Centre de services scolaire des Découvreurs* au 25 janvier 2022, et ce, pour une application à compter de l'année scolaire 2022-2023.

PROPOSITION D'AMENDEMENT

Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 28 septembre 2021
Centre de services scolaire des Découvreurs

Il est proposé par Sébastien Pomerleau, appuyé par Sébastien Boucher et résolu à l'unanimité d'amender la proposition trois (3) et d'ajouter une proposition numéro quatre (4) par ce qui suit :

- 3) **DÉTERMINER** que la période de consultation s'échelonne du 29 septembre au 23 décembre 2021, aux fins d'une adoption du *Cadre relatif à la liste des écoles et leur aire de desserte du Centre de services scolaire des Découvreurs* au 25 janvier 2022, et ce, pour une application à compter de l'année scolaire 2022-2023;
- 4) **PROCÉDER** à la séance de travail sur les retours de consultation et de la consultation publique lors de la réunion du Comité de gouvernance et d'éthique du 17 janvier 2022.

7.2. DÉROGATION AUX RÈGLES RELATIVES À L'APPROVISIONNEMENT EN BIENS ET SERVICES ET À L'OCTROI DES CONTRATS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

CONSIDÉRANT les prescriptions de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQ c. C-65.1) et la valeur des contrats étant inférieures au seuil d'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT les prescriptions du *Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs*;

CONSIDÉRANT les *Règles relatives à l'approvisionnement en biens et services et à l'octroi des contrats de la Commission scolaire*, adoptées par la résolution C.E. 058-10-11 et son amendement C.E. 074-15-16 stipulent que le Centre de services scolaire des Découvreurs doit procéder à un appel d'offres sur invitation pour des contrats de service de plus de 15 000 \$;

CONSIDÉRANT les hausses généralisées, dans la région de Québec, des coûts des contrats de service de déneigement de l'ordre de 20 % à 50 % depuis deux (2) ans, liées au contexte économique, principalement dû à la surchauffe des marchés et à la pénurie de main-d'œuvre;

CONSIDÉRANT le faible nombre de soumissionnaires à avoir déposé des soumissions pour nos contrats de déneigement dans les dernières années;

CONSIDÉRANT le risque important de subir une hausse substantielle des coûts en procédant par appel d'offres (sur invitation ou public) et

Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 28 septembre 2021
Centre de services scolaire des Découvreurs

qu'une hausse de 3 % serait avantageuse financièrement pour le Centre de services dans ce contexte;

CONSIDÉRANT que les entreprises de déneigement actuellement sous contrat accepteraient une majoration de 3 % du coût de leur contrat actuel pour la saison d'hiver 2021-2022;

CONSIDÉRANT que l'autorisation du Conseil d'administration est nécessaire afin d'octroyer ce contrat de gré à gré et que nos présentes *Règles relatives à l'approvisionnement en biens et services et à l'octroi des contrats de la Commission scolaire* demeurent à être amendées en fonction de notre nouveau *Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs*;

C.A. 017-21-22

Il est proposé par Cassandra Bui, appuyée par Vicky Lamontagne et résolu unanimement de :

- 1) **AUTORISER** la dérogation aux *Règles relatives à l'approvisionnement en biens et services et à l'octroi des contrats de la Commission scolaire*, adoptées par la résolution C.E. 058-10-11 et son amendement C.E. 074-15-16, et ce, pour les années 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024;
- 2) **AUTORISER** le directeur général à octroyer les contrats de déneigement selon la modalité de gré à gré pour les années 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, et ce, en respectant les seuils prévus au *Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs* quant au contrat de service.

7.3. BUDGETS DE FONCTIONNEMENT DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT, DU COMITÉ DE PARENTS ET DU COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS

CONSIDÉRANT les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I- 13.3);

CONSIDÉRANT que le Comité de répartition des ressources du Centre de services scolaire des Découvreurs a été consulté en date du 8 septembre 2021 quant aux budgets de fonctionnement des Conseils d'établissement, du Comité de parents et du Comité

Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 28 septembre 2021
Centre de services scolaire des Découvreurs

consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissages;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité de répartition des ressources du Centre de services scolaire des Découvreurs quant à la modification des budgets des Conseils d'établissement;

C.A. 018-21-22

Il est proposé par Marie des Neiges Genest, appuyée par Stéphane Lapierre et résolu unanimement :

- 1) **APPROUVER** le budget total des Conseils d'établissement du Centre de services scolaire des Découvreurs au montant de 15 959 \$ à partir de l'année scolaire 2021-2022 et jusqu'à ce que le Comité de répartition des ressources en recommande la modification à nouveau, lequel budget est déposé au soutien des présentes sous la cote 18-21-22;
- 2) **APPOUVER** le budget de fonctionnement du Comité de parents du Centre de services scolaire des Découvreurs au montant de 6 000 \$ à partir de l'année scolaire 2021-2022 et jusqu'à ce que le Comité de répartition des ressources en recommande la modification à nouveau, lequel budget est déposé au soutien des présentes sous la cote 18-21-22;
- 3) **APPROUVER** le budget de fonctionnement du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage du Centre de services scolaires des Découvreurs au montant de 4 200 \$ à partir de l'année 2021-2022 et jusqu'à ce que le Comité de répartition des ressources en recommande la modification à nouveau, lequel budget est déposé au soutien des présentes sous la cote 18-21-22;
- 4) **AUTORISER** à reporter pour la dernière année, soit l'année scolaire 2021-2022, les surplus cumulés de fonctionnement des Conseils d'établissement et ce, comme le prévoient les règles budgétaires en vigueur;
- 5) **AUTORISER** à reporter pour la dernière année, soit l'année scolaire 2021-2022, les surplus cumulés de fonctionnement du Comité de parents et du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

**Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 28 septembre 2021
Centre de services scolaire des Découvreurs**

7.4. CALENDRIERS DES TRAVAUX DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2022

CONSIDÉRANT les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I- 13.3);

C.A. 019-21-22

Il est proposé par Sonia Falardeau, appuyée par Patricia Bernard et résolu unanimement :

1) FIXER les rencontres du Comité de gouvernance et d'éthique du Conseil d'administration du Centre de services scolaires aux dates suivantes :

- 4 octobre 2021;
- 15 novembre 2021;
- 6 décembre 2021;
- 17 janvier 2022;
- 21 mars 2022;
- 16 mai 2022;
- 13 juin 2022;

2) FIXER les rencontres du Comité des ressources humaines du Conseil d'administration du Centre de services scolaires aux dates suivantes :

- 16 novembre 2021;
- 18 janvier 2022;
- 19 avril 2022;
- 24 mai 2022;
- 21 juin 2022;

3) FIXER les rencontres du Comité de vérification du Conseil d'administration du Centre de services scolaires aux dates suivantes :

- 16 novembre 2021;
- 15 février 2022;
- 19 avril 2022;
- 17 mai 2022;
- 14 juin 2022.

**Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 28 septembre 2021
Centre de services scolaire des Découvreurs**

8.0 PRÉSENTATION SANS PRISE DE DÉCISION – PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS, DIRECTIONS DE SERVICES

La secrétaire générale mentionne qu'il n'y a aucun sujet à traiter sous ce point.

9.0 AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

9.1. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil d'administration sont invités à poser leurs questions.

9.2. SUIVI AUX QUESTIONS

10.0 DOSSIER À HUIS CLOS

10.1. TRAMWAY

C.A. 020-21-22

Il est proposé par Guy Langlois, appuyé par Cassandra Bui et résolu unanimement :

1) DÉCRÉTER un huis clos.

C.A. 021-21-22

Il est proposé par Sonia Falardeau, appuyée par Vicky Lamontagne et résolu unanimement :

1) LEVER le huis clos.

11.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

C.A. 022-21-22

Il est proposé par Sonia Falardeau, appuyée par Émilie Fournier et résolu unanimement de lever la séance ordinaire du Conseil d'administration du 28 septembre 2021.

Il est 23 h,

Le président,


Stéphane Lapierre

La secrétaire générale,


Mélanie Charest